



Stellungnahme der KSR über Mammographie screening

Die Einführung der Screening Mammographie in der Schweiz ist in der Romandie recht fortgeschritten, in der übrigen Schweiz noch minimal, und die Meinungsunterschiede liegen in politisch-finanziellen Fragen, aber kaum auf Seite des Strahlenschutzes. Bei einem zweijährlichen Screening im Alter von 50 bis 69 Jahren und einer mittleren Energiedosis in der Drüse pro Screening von 4 mGy resultiert ein strahlenbedingtes zusätzliches Brustkrebsrisiko von 0,01 bis 0,1%. Das Nutzen-Risikoverhältnis, also das Verhältnis zwischen der Zahl Screening geretteter Leben und der Zahl strahlenbedingter Krebstodesfälle liegt – wiederum je nach Modell – zwischen 8 und 200. Die KSR hält damit fest, dass die Strahlenexposition keinen Grund gegen eine Einführung der nach internationalen Qualitätsrichtlinien durchgeführten Screening Mammographie darstellt.

Prise de position de la CPR concernant le dépistage mammographique systématique

L'introduction en Suisse du dépistage mammographique systématique est relativement avancée en Romandie alors qu'elle est encore faible dans le reste de la Suisse. Les différences d'opinion concernant cette démarche sont de nature politique et financière et ne reposent pratiquement pas sur des arguments de radioprotection. Pour un dépistage bisannuel entre 50 et 69 ans et une dose glandulaire moyenne de 4 mGy par dépistage, le risque supplémentaire d'induction d'un cancer du sein est situé entre 0,01 et 0,1 %. Le rapport coût/bénéfice, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de cancers mortels radio-induits et le nombre de vies sauvées par le dépistage, se situe, ici aussi en fonction du modèle, entre 8 et 200. La CPR en conclut que l'exposition aux radiations n'est pas un motif pour renoncer à l'introduction d'un dépistage mammographique systématique lorsque celui-ci est réalisé selon les normes de qualité reconnues sur le plan international.